FÉDÉRATION FRANÇAISE DE
TAEKWONDO
ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

UN ART MARTIAL DEVENU SPORT OLYMPIQUE

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TAEKWONDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

OUVRIR LA VOIE AU

UN SPORT OLYMPIQUE OUVERT À TOUS

Venu de Corée, le Taekwondo – littéralement "la voie des pieds et des poings" - est un sport moderne qui s'adresse à toutes les catégories de personnes.
Art martial de tradition millénaire, le Taekwondo est une force d'épanouissement pour ses pratiquants et cultive un esprit d'ouverture. Illustration de sa capacité d'évolution, le Taekwondo devient sport olympique de démonstration en 1988 aux Jeux de Séoul, discipline olympique à part entière en 2000, et rassemble 124 athlètes aux Jeux d'Athènes en 2004.

Si la compétition sportive est le premier vecteur médiatique de ce sport de contact spectaculaire, la pratique du Taekwondo offre un champ d'évolution personnel pour chacun. En effet, le Taekwondo peut être pratiqué dès l'âge de 5 ans et se poursuivre sans limite d'âge.

LE RESPECT DE SOI ET DES AUTRES

Le Taekwondo se définit comme un art de combat mais marque sa différence dans la recherche permanente d'un équilibre personnel. Le but ultime étant de permettre au pratiquant de vivre mieux en harmonie avec son environnement. Courtoisie, loyauté, persévérance, maîtrise de soi et combativité sont les valeurs fondatrices du Taekwondo. Elles participent ainsi à la lutte contre les incivilités. Les dojangs (salles d'entraînement) sont donc des espaces d'échange et de convivialité entre les individus toutes générations confondues.

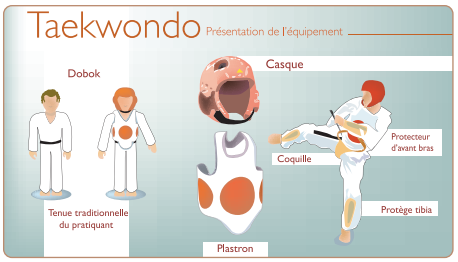

Le Taekwondo a été le premier art martial a avoir développé et imposé un équipement de protection complet préservant l'intégrité physique des pratiquants. Aujourd'hui, le Taekwondo connaît le plus faible taux d'accident des sports de contact.

"LES CHEVALIERS À LA FLEUR"

L'histoire du Taekwondo est intimement liée à celle de la Corée. Ainsi, au VI siècle, se constitua le mouvement "Hwarangdo" qui se fondait sur l'étude des arts martiaux et du Bouddhisme. Cette "école" de pensée, destinée aux jeunes aristocrates, reste encore aujourd'hui une source d'inspiration dans la conduite de l'enseignement du Taekwondo.

PLUS GRAND NOMBRE...

Hommes, femmes, enfants : une même passion

Par sa diversité technique, le Taekwondo se prête à toutes les pratiques.
Ainsi, plus de 30 % des pratiquants sont des pratiquantes qui profitent à la fois de la richesse de l'art martial – de son bagage de self-défense – et des bienfaits d'une pratique gymnique exigeante. La souplesse, la tonicité musculaire et la concentration sont naturellement développées par une pratique régulière. Les enfants comme les adultes trouvent dans la pratique du Taekwondo une activité permettant de résister au stress de la vie moderne.

Avec plus de 30 % de pratiquantes le Taekwondo prouve son ouverture sur la mixité.

Les disciplines du Taekwondo

- Poomsés : les formes
- Kiourigi : le combat
- Han bon Kiourigi : un pas combat
- Ho shin sool : la self-défense
- Kiokpa : la casse

Un sport éducatif ouvert sur la ville

Le Taekwondo offre une voie d'épanouissement pour tous les enfants : chacun y trouvera l'occasion de développer ses qualités physiques personnelles et d'acquérir le goût de l'effort et de la persévérance. Codifié, il cultive le respect de la règle, de l'adversaire et enseigne l'humilité.
Enfin, par la simplicité des infrastructures nécessaires (pour débuter l'activité, une simple salle peut faire office de Dojang), le Taekwondo est un « sport tous terrains » qui peut être facilement accueilli dans des collectivités disposant de moyens limités.

La France sur les podiums olympiques

Avec 50 000 licenciés, la Fédération Française de Taekwondo dispose d'un vivier important de compétiteurs de haut niveau. Depuis sa création en 1995, la fédération s'est dotée d'une politique de détection et d'émulation des champions sur le plan national et international.

Cette politique a déjà fait la preuve de sa pertinence puisque les athlètes français réussissent régulièrement au plus haut niveau. Ainsi, on compte 3 médailles olympiques, 2 titres mondiaux et de nombreux champions d'Europe en moins d'une décennie d'existence. Dans le même temps, le développement international du Taekwondo s'accélère : 122 pays ont ainsi participé aux mondiaux de Madrid en 2005. Poursuivre la construction de la filière haut niveau reste un impératif pour maintenir les athlètes français sur les plus hautes marches des podiums.

À chaque génération ses champions

Les champions nationaux sont régulièrement présents sur les podiums.

1993 : Mikael Meloul devient le premier champion du monde français à New-York

2000 : Pascal Gentil marque l'histoire du Taekwondo français en rapportant une médaille de bronze des JO de Sydney

2001 : Mamedy Doucara devient champion du monde en Corée, nation berceau du Taekwondo

2004 : Pascal Gentil (médaille de bronze) et Myriam Baverel (médaille d'argent) font la démonstration de la mixité du Taekwondo en ramenant chacun une médaille des Jeux d'Athènes.

La filière haut niveau

Dès 1996, la Fédération Française de Taekwondo met en place sa filière haut niveau. Aujourd'hui elle dispose de 5 pôles :

- 1996 : Creps d'Aix en Provence
- 2000 : Creps de Toulouse
- 2001 : L'insep Paris
- 2005 : la Réunion et Wattignies

Cette politique devra se poursuivre avec la création de nouveaux pôles France : Lyon et une dizaine de pôles espoirs en région (dont 4 outre-mer).
En plus de ces structures pérennes, la fédération met en place sur le territoire des "pré-pôles", structures intermédiaires entre les pôles France et espoirs reconnus par le Ministère de la Jeunesse et des sports. Le maillage ainsi mis en place, permet à chaque athlète de disposer d'une structure d'entraînement adaptée aux exigences du sport de compétition.

Les jeunes athlètes du pôle France Toulouse.

Politique des pôles : les avantages

- Regrouper les meilleurs combattants pour mettre en place une émulation productrice de performance : la confrontation quotidienne constituant un puissant moyen d'élévation du niveau sportif.
- Dynamiser les structures régionales en invitant les meilleurs athlètes régionaux à participer aux entraînements des titulaires des pôles.
- Organiser une unité de lieu entre l'entraînement, la scolarité et l'hébergement pour réduire la fatigue extra-sportive liée aux déplacements.
- Bénéficier d'un encadrement permanent de qualité professionnelle, disponible et formé (entraîneur, responsable du haut niveau, CPE, surveillant).
- Bénéficier d'aménagements de la scolarité permettant un investissement dans l'entraînement hebdomadaire important : cours de rattrapage, soutien scolaire, suivi social, aménagement professionnel.
- Bénéficier d'un suivi médical de haut niveau : médecin du sport, kiné, diététicien, psychologue.

“Un juste équilibre entre tradition et modernité”

R. Piarulli
Président de la
Fédération Française
de Taekwondo

Depuis sa création en 1995, la FFTDA a connu une croissance exponentielle (+ 300 %) et des résultats sportifs exceptionnels (2 médailles aux Jeux d'Athènes 2004 et deux médailles aux derniers Championnats du Monde, pour ne citer que cela !). Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard mais ceux d'une politique fédérale structurante axée sur le haut niveau.

Aujourd'hui, notre sport atteint sa phase de maturité sur le territoire national. L'objectif va être de le faire découvrir au plus grand nombre sans trahir les valeurs qui ont fait son succès.

Cet exercice d'équilibre entre tradition et modernité passe par une présence renforcée de la fédération auprès des clubs et des enseignants, l'adaptation de l'offre des compétitions et des manifestations sportives aux attentes des publics et des pratiquants.

Ces challenges, nous les réussirons avec tous les pratiquants, enseignants, dirigeants et partenaires qui partagent les valeurs du Taekwondo, pour construire le devenir de notre sport.

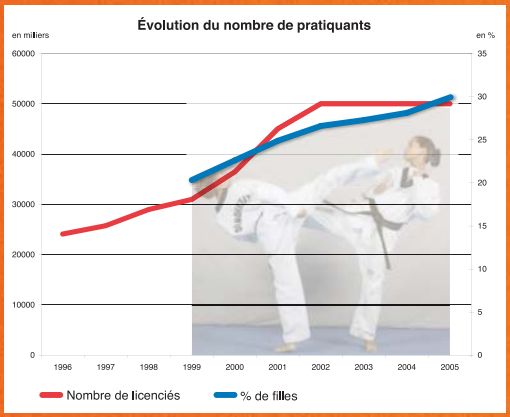

LE TAEKWONDO EN CHIFFRES

- 160 pays affiliés à la fédération internationale
- Plus de 40 millions de pratiquants à travers le monde
- 900 clubs affiliés en France
- 50 000 licenciés en France
- Plus de 30 % de femmes

LE TAEKWONDO EN QUELQUES DATES

1961 • Fondation de l'association coréenne de Taekwondo

1969 • Introduction du Taekwondo en France par le maître Lee Kwan Young

1973 • Premier championnat du monde de Taekwondo à Séoul

1980 • Reconnaissance du Taekwondo comme discipline olympique par le CIO

1988 • Le Taekwondo est sport de démonstration aux Jeux Olympiques

1995 • Création de la Fédération Française de Taekwondo

2000 • Pascal Gentil devient le premier médaillé olympique français de Taekwondo

2004 • Doublé français au JO d'Athènes

Fédération Française de Taekwondo : une structure au service d'une ambition

La Fédération Française de Taekwondo est reconnue par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, elle pilote les actions sportives, administratives, budgétaires et juridiques. Elle seule a délégation pour définir le contenu et les méthodes d'enseignement du Taekwondo en France et organiser les passages de grades. Elle assure également le recrutement, l'entraînement des compétiteurs de haut niveau à travers des structures dédiées.
Enfin, la fédération est l'interlocuteur de toutes les institutions et tous les partenaires souhaitant participer au développement du Taekwondo sur le territoire national.

Une organisation professionnelle relais des partenaires

Pour répondre aux aspirations de ses partenaires institutionnels et privés, la Fédération Française de Taekwondo s'est organisée autour de 3 pôles de compétences :

- Une direction sportive,
- Une direction financière et administrative,
- Une direction du développement.

Une présence directement opérationnelle

Fédération nationale

Comités régionaux

Comités départementaux

900 clubs

50 000 licenciés

Liberté • Égalité • Fraternité
République Française
Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Fédération Française de Taekwondo et disciplines associées

25 rue Saint Antoine - 69003 LYON
Tél. 04 37 56 14 14 - Fax 04 37 56 14 15
E-mail secretariat@fftda.fr
www.fftda.fr

Réalisation Jean Vasseur Communication